

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

#### **Arrêté du 19 septembre 2024 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie au titre de l'année 2025**

NOR : EAEA2424240A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 19 septembre 2024, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie, au titre de l'année 2025, est fixé à 35. Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours externe : 14 postes ;
- concours interne : 21 postes.

3 postes seront offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 351-1 du code général de la fonction publique.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : [concours.bureau@diplomatie.gouv.fr](mailto:concours.bureau@diplomatie.gouv.fr) ou [info.drh@diplomatie.gouv.fr](mailto:info.drh@diplomatie.gouv.fr) et sur le site internet <https://www.diplomatie.gouv.fr>.